

**Teréga, SA**

Exercice clos le 31 décembre 2025

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

**FORVIS MAZARS SA**  
61, quai de Paludate  
33800 Bordeaux  
S.A. à directoire et conseil de surveillance  
au capital de € 8 320 000  
784 824 153 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

**ERNST & YOUNG et Autres**  
Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris-La Défense cedex  
S.A.S. à capital variable  
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles et du Centre

## **Teréga, SA**

Exercice clos le 31 décembre 2025

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

A l'Assemblée Générale de la société Teréga, SA,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Teréga, SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **■ Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **■ Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période

du 1<sup>er</sup> janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

## Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Principes comptables » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode comptable résultant de l'application du règlement ANC n° 2022-06.

## Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### ■ Actif immobilisé

Risque identifié	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2025, l'actif immobilisé s'élève à M€ 2 058, soit 93 % des actifs de votre société. Il est constitué d'investissements relatifs au transport de gaz pour un montant de M€ 1 584 et au stockage pour M€ 474, tel que cela est présenté dans la note « Immobilisations transport et stockage » de l'annexe des comptes annuels. Ces immobilisations sont une composante essentielle de la détermination du revenu autorisé pour les activités transport et stockage, qui sont des activités régulées.</p> <p><b>Immobilisations relatives au transport</b></p> <p>Le montant des acquisitions d'immobilisations de transport comptabilisées au titre de l'exercice 2025 s'élève à M€ 130.</p> <p>Les immobilisations relatives au transport sont principalement composées de canalisations et de postes de livraison.</p>	<p>Notre approche d'audit concernant les immobilisations liées au transport a consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▶ analyser les délibérations de la CRE et, le cas échéant, des autres organes compétents pour identifier les projets d'investissements et les dépassements qui n'ont pas été approuvés par la CRE et, le cas échéant, les autres organes compétents et identifier le traitement comptable retenu pour ces projets ;</li><li>▶ analyser, par entretiens avec la direction et sur un échantillon de projets, les investissements effectués, leur degré d'avancement, les autorisations obtenues ou en cours et les méthodes de comptabilisation, et corroborer ces éléments en examinant notamment la documentation juridique et technique disponible ;</li><li>▶ tester, par sondages, les mises en service d'immobilisations et notamment les dépenses d'investissements approuvées par la CRE et, le cas échéant, par les autres organes compétents ;</li></ul>

Les ouvrages de transport sont soumis à autorisation ministérielle, préfectorale et, le cas échéant, à l'autorisation des autres organes compétents. Pour chaque projet et en application des dispositions des articles L. 134-3 et L. 431-6 du Code de l'énergie, les gestionnaires de réseaux de transport de gaz, dont votre société fait partie, doivent transmettre leurs programmes annuels d'investissements à la Commission de régulation de l'énergie (« CRE ») et, le cas échéant, aux autres organes compétents pour approbation. Dès lors, seuls les coûts ayant été approuvés sont comptabilisés en immobilisations, les autres étant comptabilisés en charges d'exploitation.

Nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations de transport est un point clé de l'audit en raison (i) de leur importance significative dans les comptes de votre société, (ii) du risque que la CRE et, le cas échéant, les autres organes compétents n'approuvent pas les programmes d'investissements ni les dépassements de budget, cette situation entraînant la comptabilisation des investissements relatifs au transport non approuvés en tant que dépenses opérationnelles et (iii) de leur caractère déterminant dans le calcul du revenu autorisé.

#### **Immobilisations relatives au stockage**

Le montant des acquisitions d'immobilisations de stockage comptabilisées au titre de l'exercice 2025 s'élève à M€ 39.

Les investissements de stockage comprennent principalement du gaz coussin, des puits et des stations de compression. Ces actifs sont placés sous un régime de concessions soumis à l'approbation par décret du ministère de la Transition écologique et solidaire. La durée des concessions est généralement de vingt-cinq ans. Comme précisé dans la note « Immobilisations corporelles » de l'annexe des comptes annuels, la concession de Lussagnet arrivera à échéance le 1<sup>er</sup> janvier 2043 et celle d'Izaute le 25 octobre 2030.

Les immobilisations de stockage sont amorties comme précisé dans la note « Immobilisations corporelles » de l'annexe des comptes annuels selon des durées indépendantes de la durée de la concession, détaillées dans la note précitée. En cas de non-renouvellement de la concession, les immobilisations relatives à la concession devraient faire l'objet d'un amortissement accéléré.

- ▶ analyser les immobilisations en cours et examiner si les projets abandonnés, le cas échéant, ont été dépréciés ;
- ▶ apprécier le rapprochement entre la base des immobilisations en comptabilité avec la Base d'Actif Régulé (« BAR ») déclarée auprès de la CRE.

Pour l'appréciation du risque concernant les investissements liés au stockage, nous avons :

- ▶ pris connaissance et examiné les procédures de prise d'inventaire ;
- ▶ apprécié les durées d'amortissement retenues au regard des modalités figurant à ce titre en annexe ;
- ▶ analysé les documentations juridiques et contractuelles des droits de concession et les dates de fin de concession ;
- ▶ estimé la durée de vie des immobilisations compte tenu des données historiques à notre disposition et de notre expérience du secteur d'activité.

Nous avons considéré l'évaluation des immobilisations de stockage comme un point clé de l'audit en raison (i) de leur importance significative dans les comptes de votre société et compte tenu des éléments de jugement nécessaires pour déterminer leur durée d'amortissement, nonobstant les durées de concession et (ii) de leur caractère déterminant dans le calcul du revenu autorisé.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### ■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

### ■ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4 et L. 22-10-10 du Code de commerce.

## Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

### ■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Teréga, SA par votre assemblée générale du 25 mai 2023 pour le cabinet FORVIS MAZARS SA et du 23 septembre 2013 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2025, le cabinet FORVIS MAZARS SA était dans la troisième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la treizième année.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### **■ Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

#### ■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 821-27 à L. 821-34 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Bordeaux et Paris-La Défense, le 27 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

FORVIS MAZARS SA

ERNST & YOUNG et Autres

Signé par :  
  
47191D4758BD48E...

David Couturier

Signed by:  


Laurent Vitse

# BILAN ACTIF

En milliers d'euros

	31/12/2025		31/12/2024	
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Frais de développement	24 157	15 592	8 565	8 842
Concessions,brevets et droits similaires	138 698	100 595	38 103	36 937
Autres immobilisations incorporelles	668	668	-	-
Immobilisations Incorporelles en cours	1 114	-	1 114	3 360
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>164 638</b>	<b>116 856</b>	<b>47 782</b>	<b>49 140</b>
Terrains	29 624	16 214	13 410	12 540
Constructions	121 222	58 996	62 227	63 450
Installations techniques, matériel	3 500 317	1 695 103	1 805 215	1 808 622
Autres immobilisations corporelles	12 830	7 249	5 580	3 938
Immobilisations Corporelles en cours	122 197	-	122 197	61 874
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>3 786 191</b>	<b>1 777 562</b>	<b>2 008 630</b>	<b>1 950 423</b>
Autres participations	517	-	517	333
Autres immobilisations financières	1 098	-	1 098	708
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>1 615</b>	<b>-</b>	<b>1 615</b>	<b>1 041</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>3 952 445</b>	<b>1 894 418</b>	<b>2 058 027</b>	<b>2 000 604</b>
Matières premières, approvisionnements	43 642	5 122	38 520	40 800
<b>STOCK</b>	<b>43 642</b>	<b>5 122</b>	<b>38 520</b>	<b>40 800</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	74	-	74	76
Clients et Comptes Rattachés	65 822	1 142	64 679	50 895
Autres créances	4 453	-	4 453	5 450
Charges constatées d'avance	-	-	-	189
<b>CRÉANCES</b>	<b>70 349</b>	<b>1 142</b>	<b>69 207</b>	<b>56 610</b>
Disponibilités	34 325	-	34 325	572 247
<b>DISPONIBILITÉS</b>	<b>34 325</b>	<b>-</b>	<b>34 325</b>	<b>572 247</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>148 390</b>	<b>6 264</b>	<b>142 052</b>	<b>669 656</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler	14 527	-	14 527	16 565
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif	8 687	-	8 687	10 207
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>4 124 049</b>	<b>1 900 682</b>	<b>2 223 293</b>	<b>2 697 032</b>

# BILAN PASSIF

En milliers d'euros

	31/12/2025	31/12/2024
Capital social ou individuel	17 579	17 579
Primes d'émission, de fusion, d'apport	12	12
Ecart de réévaluation	109	109
Réserve légale	1 758	1 758
Réserves statutaires ou contractuelles	131	131
Autres réserves	171	171
Report à nouveau	-	-
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (BÉNÉFICE OU PERTE)</b>	<b>95 147</b>	<b>105 889</b>
Acompte sur dividendes en instance d'affectation	(12 899)	(47 705)
Subventions d'investissement	43 696	42 811
Provisions règlementées	476 412	448 276
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>622 117</b>	<b>569 030</b>
Provisions pour risques	1 678	1 024
Provisions pour charges	2 355	1 307
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>4 032</b>	<b>2 331</b>
Autres emprunts obligataires	1 462 390	2 017 301
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	51	51
Emprunts et dettes financières divers	6 337	9 321
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>	<b>1 468 778</b>	<b>2 026 673</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 138	43 124
Dettes fiscales et sociales	41 260	38 114
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	24 984	17 609
Autres dettes	120	151
Produits constatés d'avance	2 864	-
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>	<b>128 366</b>	<b>98 997</b>
Ecart de conversion passif	-	-
<b>DETTES TOTALES</b>	<b>1 597 144</b>	<b>2 125 671</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 223 293</b>	<b>2 697 032</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

En milliers d'euros

	31/12/2025	31/12/2024
Production vendue de biens	42 320	28 990
Production vendue de services	481 201	487 544
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>523 520</b>	<b>516 534</b>
Production immobilisée	168 027	153 832
Subventions d'exploitation	58	21
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	460	681
Autres produits	1 344	63
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>693 410</b>	<b>671 131</b>
Achats matières premières & aut. approvisionnements (y.c. droits de douane)	49 469	42 747
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	2 131	(3 956)
Achats et charges externes	224 334	212 322
Impôts et taxes	12 074	10 864
Salaires	54 659	55 052
Cotisations sociales	27 251	27 411
Dotations aux amortissements et dépréciations	110 870	106 658
Dotations aux dépréciations sur actifs circulant	324	251
Dotations aux provisions	2 161	279
Autres charges	8 837	6 751
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>492 112</b>	<b>458 379</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>201 299</b>	<b>212 752</b>
Produits financiers de participations	9	-
Autres intérêts et produits assimilés	10 549	7 064
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>10 558</b>	<b>7 064</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	3 285	2 469
Intérêts et charges assimilées	46 334	34 279
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>49 619</b>	<b>36 748</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(39 061)</b>	<b>(29 685)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>162 238</b>	<b>183 067</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

	31/12/2025	31/12/2024
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	15 509	10 709
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	43 645	44 991
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(28 136)</b>	<b>(34 283)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	5 762	6 108
Impôts sur les bénéfices	33 191	36 788
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>719 477</b>	<b>688 903</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>624 330</b>	<b>583 014</b>
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>95 147</b>	<b>105 889</b>

# NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## ENTITÉ PRÉSENTANT LES ÉTATS FINANCIERS

Teréga SA est une entreprise domiciliée en France, dont le siège social est à Pau, 40 avenue de l'Europe. Le groupe Teréga a pour mission d'offrir et de développer, sur le marché européen, un service de transport et de stockage de gaz naturel.

Les états financiers consolidés de la Société et de ses filiales sont établis par Teréga Holding. Un sous palier de consolidation est également établi aux bornes de la société Teréga SAS.

Aucun événement majeur de nature à impacter significativement la lecture et l'appréciation des comptes n'est survenu au cours de l'exercice 2025.

## PRINCIPES COMPTABLES

La situation a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2025.

Les comptes annuels au 31 décembre 2025 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels définies par le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan Comptable Général, tel que modifié notamment par le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions générales comptables et adaptations professionnelles (C. Com R. 123-180 et PCG art.531.1) ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements induits par la première application du règlement ANC 2022-06,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La première application du règlement ANC 2022-06 constitue un changement de méthode. Elle modifie la présentation des états financiers, notamment par la nouvelle définition restrictive du résultat exceptionnel et la suppression de la technique des transferts de charges.

Conformément à l'article 27 du règlement ANC n°2022-06, les états financiers comparatifs de l'exercice 2024 ont été retraités afin d'être présentés selon les nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat. Ces retraitements n'ont pas eu d'impact sur les montants présentés mais uniquement sur la présentation des états financiers.

La charge d'impôt comptabilisée au 31 décembre 2025 est calculée en appliquant un taux de 25,83% au résultat fiscal arrêté à cette même date.

## IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

### Valeurs brutes

Sont inscrits au compte d'immobilisations incorporelles les logiciels et brevets acquis et créés par la société. Ils sont amortis sur leur durée probable d'utilisation. Figurent également à ce compte des droits de transit dans des réseaux de tiers amortis sur 10 ans. Enfin, des frais de développement sont également immobilisés.

### Amortissements

	DURÉE SOCIALE	DURÉE FISCALE
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT	5 ANS	5 ANS
BREVETS	5 ANS	5 ANS
LOGICIELS	5 ANS	3 ANS
DROIT DE TRANSIT	10 ANS	15 ANS

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES

### Valeurs brutes

Les immobilisations corporelles sont portées à leur coût d'acquisition ou de production, à l'exception de certains terrains acquis avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les immobilisations relatives au transport sont principalement composées de canalisations et de postes de livraison. Les ouvrages de transport sont soumis à autorisation ministérielle, préfectorale et, le cas échéant, à l'autorisation des autres organes compétents. Pour chaque projet et en application des dispositions des articles L. 134-3 et L. 431 6 du Code de l'énergie, les gestionnaires de réseaux de transport de gaz, doivent transmettre leurs programmes annuels d'investissements à la Commission de régulation de l'énergie (« CRE ») et, le cas échéant, aux autres organes compétents pour approbation. Dès lors, seuls les coûts ayant été approuvés sont comptabilisés en immobilisations, les autres étant comptabilisés en charges d'exploitation.

Les investissements de stockage comprennent principalement du gaz coussin, des puits et des stations de compression.

Par décret du ministère de la Transition écologique et solidaire du 12 décembre 2006, la concession de stockage de gaz d'Izaute a été prolongée pour une durée de 25 ans à compter du 26 octobre 2005 et jusqu'au 25 octobre 2030.

Par décret du ministère de la Transition écologique et solidaire du 8 décembre 2017, la concession de stockage de gaz de Lussagnet a été prolongée pour une durée de 25 ans à compter du 31 décembre 2017 et jusqu'au 1er janvier 2043.

## Amortissements

Les immobilisations sont amorties selon la durée de vie du bien.

	DURÉE SOCIALE	DURÉE FISCALE
MATÉRIEL INFORMATIQUE	5 ANS	3 ANS
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	10 ANS	5 ANS
MATÉRIEL DE TRANSPORT	10 ANS	5 ANS
MATÉRIEL TELECOM	10 ANS	5 ANS
AMÉNAGEMENTS TERRAINS	10 ANS	10 ANS
AMÉNAGEMENTS INSTALLATIONS GÉNÉRALES	10 ANS	10 ANS
AMÉNAGEMENTS DES BÂTIMENTS	10 ANS	10 ANS
AMÉNAGEMENTS INSTALLATIONS SOL AUTRUI	10 ANS	10 ANS
MOBILIER DE BUREAU	10 ANS	10 ANS
POSTES DE COMPTAGE	30 ANS	15 ANS
INSTALLATIONS TECHNIQUES	10 ANS	10 ANS
STATIONS DE COMPRESSION – RACC. SECTIONNEMENT	ENTRE 10 ET 30 ANS	ENTRE 5 ET 15 ANS
BÂTIMENTS	ENTRE 10 ET 25 ANS	ENTRE 10 ET 25 ANS
IMMEUBLES SUR SOL AUTRUI	25 ANS	25 ANS
SONDAGES SOUTERRAINS	25 ANS	25 ANS
GAZ COUSSIN	25 ANS	25 ANS
CANALISATIONS PRINCIPALES	ENTRE 30 ET 50 ANS	ENTRE 17 ET 25 ANS
STATION GNV	ENTRE 15 ET 30 ANS	ENTRE 15 ET 30 ANS
UNITE AUTO-ENERGIE	20 ANS	20 ANS
INSTALLATIONS TECHNIQUES LONG TERME	30 ANS	30 ANS
BRANCHEMENTS	ENTRE 30 ET 50 ANS	ENTRE 17 ET 25 ANS

La modification des durées d'amortissements, réalisée en 2008, a créé un écart entre les durées fiscales et sociales, et génère de ce fait la comptabilisation d'amortissements dérogatoires, pour un montant de 476 412 milliers d'euros au 31 décembre 2025.

Les immobilisations de stockage sont amorties selon des durées indépendantes de la durée de concession. En cas de non-renouvellement de la concession, les immobilisations relatives à la concession devraient faire l'objet d'un amortissement accéléré. A ce jour, Teréga n'identifie pas de risque d'amortissement accéléré.

La Commission de Régulation de l'Énergie fait évoluer le cadre tarifaire pour les actifs qui sont entrés dans la Base d'Actifs Régulés (BAR) à partir de 2024 avec notamment la réduction des durées d'amortissement des nouveaux actifs à durée de vie longue, soit le passage d'une durée d'amortissement des nouvelles canalisations de 50 à 30 ans.

Le cadre de régulation des actifs entrés dans la BAR antérieurement n'est pas modifié.

## Variation des immobilisations et des amortissements

Tableau des immobilisations au 31/12/2025 (En milliers d'euros)

En milliers d'euros

	VALEURS BRUTES AU 31/12/2024	AUGMEN TATIONS	DIMINUTIONS, CESSIONS	VALEURS BRUTES AU 31/12/2025
Frais de développement	20 770	3 388	-	24 158
Concessions Brevets Droits similaires	147 523	14 859	(23 683)	138 699
Autres Immobilisations Incorporelles	668	-	-	668
Immobilisations incorporelles en cours	3 360	16 000	(18 247)	1 113
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>172 321</b>	<b>34 247</b>	<b>(41 930)</b>	<b>164 639</b>
Terrains	28 144	1 481	(1)	29 624
<i>dont réévaluation</i>	<i>109</i>	-	-	<i>109</i>
Constructions				
Sol propre	81 849	267	(916)	81 200
Sol d'autrui	-	-	-	-
Installations générales	35 494	4 659	(131)	40 022
Installations Techniques, Matériel et Outillage	3 426 333	83 120	(9 135)	3 500 318
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales	596	393	-	989
Matériel de transport	1 047	292	-	1 339
Matériel de bureau, informatique et mobilier	11 013	2 135	(2 651)	10 497
Oeuvres d'art	-	5	-	5
Immobilisations corporelles en cours	61 874	152 675	(92 352)	122 197
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>3 646 350</b>	<b>245 027</b>	<b>(105 186)</b>	<b>3 786 191</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>1 041</b>	<b>629</b>	<b>(54)</b>	<b>1 615</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 819 712</b>	<b>279 903</b>	<b>(147 170)</b>	<b>3 952 445</b>

## Tableau des amortissements au 31/12/2025 (En milliers d'euros)

En milliers d'euros

	AMORTISSEMENTS AU 31/12/2024	DOTATIONS	REPRISES	AMORTISSEMENTS AU 31/12/2025
Frais de développement	11 928	3 665	-	15 593
Concessions Brevets Droits similaires	110 585	13 693	(23 683)	100 595
Autres Immobilisations Incorporelles	668	-	-	668
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>123 181</b>	<b>17 358</b>	<b>(23 683)</b>	<b>116 856</b>
Terrains	15 605	610	-	16 215
Constructions	Sol propre	34 284	(596)	36 816
	Sol d'autrui	-	-	-
	Install générales	19 609	2 606	(36)
Installations Techniques, Matériel et Outillage	1 617 711	86 227	(8 835)	1 695 103
Autres immobilisations corporelles	Installations générales	573	10	583
	Matériel de transport	410	117	527
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	7 735	1 055	(2 651)
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 695 927</b>	<b>93 753</b>	<b>(12 118)</b>	<b>1 777 562</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 819 108</b>	<b>111 111</b>	<b>(35 801)</b>	<b>1 894 418</b>

Tableau des immobilisations au 31/12/2025 - **Activité Transport** (En milliers d'euros)

	VALEURS BRUTES AU 31/12/2024	AUGMEN TATIONS	DIMINUTIONS, CESSIONS	VALEURS BRUTES AU 31/12/2025
Frais de développement	16 473	3 272	-	19 745
Concessions Brevets Droits similaires	106 372	10 357	(17 519)	99 210
Autres Immobilisations Incorporelles	668	-	-	668
Immobilisations incorporelles en cours	2 971	11 569	(13 630)	911
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>126 484</b>	<b>25 199</b>	<b>(31 149)</b>	<b>120 534</b>
Terrains	11 021	314	(1)	11 334
<i>dont réévaluation</i>	109	-	-	109
Constructions				
Sol propre	47 003	196	(549)	46 650
Sol d'autrui	-	-	-	-
Installations générales	20 086	4 251	(131)	24 205
Installations Techniques, Matériel et Outillage	2 391 552	60 350	(3 839)	2 448 063
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales	18	393	-	411
Matériel de transport	870	292	-	1 161
Matériel de bureau, informatique et mobilier	7 845	1 200	(2 019)	7 026
Oeuvre d'art	-	5	-	5
Immobilisations corporelles en cours	49 568	117 884	(67 000)	100 452
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>2 527 963</b>	<b>184 884</b>	<b>(73 539)</b>	<b>2 639 308</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>1 000</b>	<b>629</b>	<b>(54)</b>	<b>1 575</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 655 447</b>	<b>210 712</b>	<b>(104 742)</b>	<b>2 761 417</b>

Tableau des amortissements au 31/12/2025 - **Activité Transport** (En milliers d'euros)

En milliers d'euros

		AMORTISSEMENTS AU 31/12/2024	DOTATIONS	REPRISES	AMORTISSEMENTS AU 31/12/2025
Frais de développement		8 746	2 953	-	11 699
Concessions Brevets Droits similaires		79 995	9 720	(17 519)	72 196
Autres Immobilisations Incorporelles		668	-	-	668
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>		<b>89 409</b>	<b>12 674</b>	<b>(17 519)</b>	<b>84 563</b>
Terrains		3 689	39	-	3 728
Constructions	Sol propre	20 578	1 832	(229)	22 181
	Sol d'autrui	-	-	-	-
	Install générales	11 053	1 535	(36)	12 553
Installations Techniques, Matériel et Outillage		1 003 835	48 933	(3 539)	1 049 229
Autres immobilisations corporelles	Installations générales	2	9	-	11
	Matériel de transport	367	99	-	466
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	5 464	755	(2 019)	4 200
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>1 044 988</b>	<b>53 202</b>	<b>(5 823)</b>	<b>1 092 367</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 134 397</b>	<b>65 875</b>	<b>(23 342)</b>	<b>1 176 930</b>

Tableau des immobilisations au 31/12/2025 - **Activité Stockage** (En milliers d'euros)

	VALEURS BRUTES AU 31/12/2024	AUGMEN TATIONS	DIMINUTIONS, CESSIONS	VALEURS BRUTES AU 31/12/2025	
Frais de développement	4 297	115	-	4 412	
Concessions Brevets Droits similaires	41 151	4 502	(6 164)	39 489	
Autres Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-	
Immobilisations incorporelles en cours	389	4 430	(4 617)	203	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>45 837</b>	<b>9 047</b>	<b>(10 780)</b>	<b>44 104</b>	
Terrains	17 123	1 167	-	18 290	
<i>dont réévaluation</i>	-	-	-	-	
	Sol propre	34 846	72	(367)	34 550
Constructions	Sol d'autrui	-	-	-	-
	Installations générales	15 408	408	-	15 817
Installations Techniques, Matériel et Outillage	1 034 780	22 770	(5 296)	1 052 254	
	Installations générales	578	-	-	578
Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	177	-	-	177
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 168	935	(632)	3 472
Immobilisations corporelles en cours	12 307	34 791	(25 352)	21 745	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 118 387</b>	<b>60 142</b>	<b>(31 646)</b>	<b>1 146 884</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>41</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>41</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>1 164 265</b>	<b>69 189</b>	<b>(42 427)</b>	<b>1 191 028</b>	

Tableau des amortissements au 31/12/2025 - **Activité Stockage** (En milliers d'euros)

En milliers d'euros

	AMORTISSEMENTS AU 31/12/2024	DOTATIONS	REPRISES	AMORTISSEMENTS AU 31/12/2025
Frais de développement	3 182	711	-	3 894
Concessions Brevets Droits similaires	30 591	3 973	(6 164)	28 400
Autres Immobilisations Incorporelles	-	-	-	-
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>33 773</b>	<b>4 684</b>	<b>(6 164)</b>	<b>32 293</b>
Terrains	11 916	571	-	12 486
Constructions	Sol propre	13 706	(367)	14 635
	Sol d'autrui	-	-	-
	Install générales	8 556	1 071	9 627
Installations Techniques, Matériel et Outillage	613 875	37 294	(5 295)	645 874
Autres immobilisations corporelles	Installations générales	571	1	572
	Matériel de transport	43	18	61
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	2 271	300	(632)
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>650 939</b>	<b>40 550</b>	<b>(6 294)</b>	<b>685 195</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>	<b>684 711</b>	<b>45 235</b>	<b>(12 457)</b>	<b>717 488</b>

### Mises au rebut des immobilisations

Des mises au rebut ont eu lieu sur l'exercice 2025 pour un montant brut de 35 458 milliers d'euros avec une valeur nette comptable de 298 milliers d'euros.

## **IMMOBILISATIONS EN COURS**

Les immobilisations en cours sont valorisées à leur coût de production comprenant les dépenses de matériel, les dépenses externes (sous-traitance) et une quote-part de dépenses de personnel.

Toute dépense liée à un projet d'investissement est comptabilisée systématiquement en charge.

Chaque fin de mois, une écriture de production d'immobilisation neutralise la charge au compte de résultat avec en contrepartie un compte d'immobilisation en cours.

Les dates de mise en service des immobilisations complexes s'entendent à la date de réception du PV de conformité de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) pour les canalisations et le stockage.

## IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et font l'objet d'un test de dépréciation à la clôture qui conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur actuelle des titres possédés devient inférieure à leur valeur nette comptable.

Les frais d'acquisition de titres de participation sont rattachés au coût d'acquisition de l'actif. Ils sont amortis fiscalement sur 5 ans.

Les immobilisations financières se répartissent comme suit :

En milliers d'euros

Informations financières	Capital	Réserves et RAN	QP du capital détenu	Valeurs comptables des titres		Prêts et avances consentis par la société	Chiffre d'affaires HT	Résultat	Observations
				Brut	Net				
<b>Filiales et participations</b>									
<b>A Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus (2) (3)</b>									
<b>1 - Filiales détenues à plus de 50%</b>									
TEREHY	1	-	100%	0	0	10	-	-	
TERECO2	10	-	100%	10	10	-	-	-	
<b>2 - Participations (de 10% à 50%)</b>									
BARMAR	174	-	17%	174	174	-		(79)	Données 2025 (1)
3GRT	1	172	16%	1	1	-	-	(21)	Données 2024
<b>B Renseignements globaux concernant les autres filiales et les participations</b>									
<b>1 - Filiales non reprises au § A</b>									
<b>2 - Participations non reprises au § A</b>									
a. Dans des sociétés françaises									
DECLARANET				312	312				
PRISMA				19	19				

(1) Comptes non arrêtés

## STOCKS ET EN-COURS

### Méthode

Les stocks sont évalués d'après la méthode du coût moyen pondéré.

Le coût d'entrée en stock des articles comprend les frais réels accessoires d'achat (hors transport).

Les travaux en cours sont valorisés à leur coût de production qui comprend les dépenses de matériel et les dépenses externes.

Les stocks au 31 décembre 2025 sont comptabilisés sur la base de l'inventaire annuel.

Les stocks de gaz pour auto consommation sont comptabilisés au coût de revient car ils sont consommés dans notre cycle d'exploitation, sans revente.

La provision pour dépréciation du stock de matières et fournitures est constituée sur la base de l'analyse détaillée de chaque article. La date de dernier mouvement de l'article est comparée à la date de clôture. La différence obtenue permet de calculer un nombre d'années qui détermine le pourcentage de provision.

NOMBRE D'ANNÉES	POURCENTAGE
- DE 3 ANS	0%
DE 3 À 4 ANS	10%
DE 4 À 5 ANS	20%
DE 5 À 6 ANS	30%
DE 6 À 7 ANS	40%
DE 7 À 8 ANS	50%
DE 8 À 9 ANS	60%
DE 9 À 10 ANS	70%
DE 10 À 11 ANS	80%
DE 11 À 12 ANS	90%
+ DE 12 ANS	100%

### Valeurs

En milliers d'euros

	GAZ ÉQUILIBRAG E	GAZ BESOINS PROPRES	QUOTAS CO2	MATÉRIEL			TOTAL
				Brut	Dépréciation	Net	
À l'ouverture de l'exercice	228	21 059	574	23 912	(4 973)	18 939	40 800
Variation	(73)	(3 816)	472	1 287	(149)	1 138	(2 280)
<b>Au 31 décembre 2025</b>	<b>155</b>	<b>17 243</b>	<b>1 046</b>	<b>25 198</b>	<b>(5 122)</b>	<b>20 077</b>	<b>38 520</b>

## Quotas de CO<sub>2</sub>

Teréga SA est une entreprise soumise au système d'échange de quotas d'émission de l'Union Européenne.

La valeur comptable des stocks de quotas et unités assimilées portée au bilan de la société au 31 décembre 2025 s'élève à 1 046 milliers d'euros. Ces stocks sont comptabilisés selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Les quotas et unités assimilées étant détenus afin de se conformer aux exigences de la réglementation, le modèle économique de Production a été retenu (cf ANC n°2012-03 du 4 octobre 2012).

## ÉTAT DES CRÉANCES

En milliers d'euros

		MONTANT BRUT		
		AU 31	DEGRÉ DE LIQUIDITÉ - ACTIF	
		DÉCEMBRE 2025	ÉCHÉANCES À MOINS DE 1 AN	ÉCHÉANCES À PLUS DE 1 AN
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>		<b>197</b>	<b>-</b>	<b>197</b>
<b>AVANCES ET ACOMPTE VERSÉS SUR COMMANDES</b>		<b>74</b>	<b>74</b>	<b>-</b>
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT</b>		<b>24 352</b>	<b>23 065</b>	<b>1 287</b>
Clients douteux ou litigieux		1 287	-	1 287
Autres créances clients		18 806	18 806	-
Personnel et comptes rattachés		95	95	-
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		164	164	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	1	1	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	3 971	3 971	-
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	16	16	-
	Subventions reçues	-	-	-
Groupe et autres associés		10	10	-
Débiteurs divers		2	2	-
<b>CHARGES À ÉTALER</b>		<b>14 527</b>	<b>2 008</b>	<b>12 520</b>
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL</b>		<b>39 151</b>	<b>25 147</b>	<b>14 004</b>

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation dès lors que leur échéance est dépassée de plus d'un an.

Une dépréciation peut toutefois être comptabilisée avant ce délai si Teréga identifie un risque d'irrecouvrabilité.

Les charges à étaler comprennent les frais d'émission des emprunts obligataires.

## DISPONIBILITÉS

En milliers d'euros

	31 DÉCEMBRE 2025	31 DÉCEMBRE 2024	Variation
Disponibilités	3 274	4 879	(1 605)
Placements court terme	31 000	566 500	(535 500)
Intérêts courus	51	868	(817)
<b>TOTAL</b>	<b>34 325</b>	<b>572 247</b>	<b>(537 922)</b>

Le niveau de disponibilités au 31 décembre 2025 tient compte du remboursement de l'emprunt obligataire de 550 millions d'euros arrivé à échéance en juillet 2025.

## CAPITAUX PROPRES

Le capital est composé de 2 197 386 actions de 8 euros.

En milliers d'euros

	À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	VARIATION	AU 31 DÉCEMBRE 2025
Nombre d'actions	2 197 386	-	2 197 386
Capital social ou individuel	17 579	-	17 579
Primes d'émission, de fusion, d'apport	12	-	12
Ecart de réévaluation	109	-	109
Réserve légale	1 758	-	1 758
Réserves statutaires ou contractuelles	131	-	131
Autres Réserves	171	-	171
Report à nouveau	-	-	-
Acompte sur dividendes	(47 705)	34 807	(12 899)
Résultat	105 889	(10 742)	95 147
Subventions d'investissement	42 811	885	43 696
Provisions réglementées	448 276	28 136	476 412
<b>TOTAL</b>	<b>569 030</b>	<b>53 087</b>	<b>622 117</b>

Le 27 mai 2025, l'Assemblée Générale a approuvé l'affectation du résultat de l'exercice 2024 d'un montant de 105 889 milliers d'euros, telle que proposée par le Conseil d'Administration, et décide en conséquence de distribuer à Teréga SAS des dividendes pour un montant de 58 184 milliers d'euros, en complément de l'acompte sur dividendes de 47 705 milliers d'euros décidé en décembre 2024.

Par décision en date du 28 octobre 2025, le Conseil d'Administration de la Société a décidé le versement à Teréga SAS d'un acompte sur dividende d'un montant total de 12 899 milliers d'euros.

## PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

La société applique les dispositions du règlement sur les passifs (règlement 2000-06 du Comité de la Réglementation Comptable) entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2002. Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Elles couvrent essentiellement des litiges prud'homaux et commerciaux connus à la date d'arrêt.

Tableaux de variation des provisions pour risques et charges au 31 décembre 2025 :

*En milliers d'euros*

	AU 31/12/2024	MOUVEMENTS			AU 31/12/2025
		Augmentations	Diminutions	Reclassement	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES</b>	<b>1 024</b>	<b>998</b>	<b>(147)</b>	<b>(197)</b>	<b>1 677</b>
Contentieux RH	250	1 102	(271)	197	1 278
Médaille du travail	1 015	62	-		1 077
MIP	42	-	(42)		-
<b>PROVISIONS POUR CHARGES</b>	<b>1 307</b>	<b>1 164</b>	<b>(313)</b>	<b>197</b>	<b>2 355</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 331</b>	<b>2 161</b>	<b>(460)</b>	<b>-</b>	<b>4 032</b>

## ÉTAT DES DETTES

En milliers d'euros

		MONTANT BRUT AU 31 DECEMBRE 2025	DEGRÉ D'EXIGIBILITÉ DU PASSIF		
			MOINS DE 1 AN	DE 1 AN À 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Autres emprunts obligataires		1 450 000	-	500 000	950 000
Emprunts et dettes financières divers		-	-		
Intérêts courus sur emprunts		12 440	12 440		
Avances et acomptes reçus		-	-		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		29 104	29 104		
Personnel et comptes rattachés		17 832	17 832		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux		12 422	12 422		
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-		
	Taxe sur la valeur ajoutée	8 864	8 864		
	Autres impôts, taxes et assimilés	368	368		
Dettes fiscales et sociales		1 775	1 775		
Groupe et associés		2 207	2 207		
Autres dettes		120	120		
Produits constatés d'avance		2 864	2 864		
<b>TOTAL</b>		<b>1 537 995</b>	<b>87 995</b>	<b>500 000</b>	<b>950 000</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice		-			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		550 000			

La structure financière est composée :

- D'emprunts obligataires pour 1 450 000 milliers d'euros, dont :
  - Emprunt obligataire public pour 500 000 milliers d'euros, à échéance 2030, taux 0,875% ;
  - Emprunt obligataire privé pour 350 000 milliers d'euros, à échéance 2035, taux 2,998% ;
  - Emprunt obligataire public pour 600 000 milliers d'euros, à échéance 2034, taux 4%.
- D'une ligne de crédit d'une capacité de tirage de 200 000 milliers d'euros. Aucun tirage n'a été réalisé en 2025.

Teréga SA individuellement n'est pas soumis à des ratios bancaires mais le sous palier de consolidation aux bornes de la société Teréga SAS l'est.

L'emprunt obligataire souscrit en 2015, arrivé à échéance en juillet 2025 a été remboursé pour 550 millions d'euros.

## PRODUITS D'EXPLOITATION

En milliers d'euros

DÉTAIL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	31/12/2025	31/12/2024
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>523 520</b>	<b>516 534</b>
Recettes de capacités de Transport	247 767	260 608
Recettes de capacités de Stockage	81 869	158 397
Autres produits	53 071	52 083
Ventes de gaz naturel pour équilibrage et congestion	42 320	28 990
Recettes Stockage / Compensation	98 493	16 445
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES TRANSPORT</b>	<b>342 345</b>	<b>340 643</b>
<b>TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES STOCKAGE</b>	<b>181 175</b>	<b>175 891</b>
<b>PRODUCTION IMMOBILISÉE</b>	<b>168 027</b>	<b>153 832</b>
<b>REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS, TRANSFERTS DE CHARGES</b>	<b>460</b>	<b>681</b>
Reprise des provisions Risques et charges	147	-
Reprise des provisions retraites	313	303
Transfert de charges d'exploitation	-	378

Le chiffre d'affaires est constitué :

- De la production vendue de services, elle correspond principalement aux recettes de capacités de transport et de stockage, auxquelles s'ajoutent les recettes provenant des contrats de raccordement et de transit. L'ensemble du chiffre d'affaires est réalisé en France ;
- Des ventes de marchandises qui correspondent aux ventes de gaz pour l'équilibrage du réseau. Elles sont neutralisées par un compte d'achat de gaz et n'ont donc pas d'incidence sur le résultat ;
- Des ventes de gaz dans le cadre de la gestion des flux de congestion qui annulent partiellement une charge que l'on retrouve dans le poste achat de matières premières et autres approvisionnements, créant un impact sur le résultat de -0,2 millions d'euros en 2025 (contre -0,2 millions d'euros en 2024), qui sera restituée à Teréga par le mécanisme du CRCP ;
- De la compensation stockage, qui correspond à la différence entre les capacités de stockage vendues aux enchères et le niveau de prix attendu pour l'activité stockage défini par la CRE annuellement. La hausse observée en 2025, s'explique par le niveau plus bas des enchères de stockage sur l'exercice 2025.

Détail du chiffre d'affaires transport et stockage en isolant les ventes de gaz pour congestion et équilibrage du réseau :

En milliers d'euros

	31 DÉCEMBRE 2025				31 DÉCEMBRE 2024			
	CA Total	Congestion	Equilibrage	CA hors équilibrage / congestion	CA Total	Congestion	Equilibrage	CA hors équilibrage / congestion
Transport	342 345	18 481	23 839	300 026	340 643	6 947	22 043	311 654
Stockage	181 175	-	-	181 175	175 891	-	-	175 891
<b>Total</b>	<b>523 520</b>	<b>18 481</b>	<b>23 839</b>	<b>481 201</b>	<b>516 534</b>	<b>6 947</b>	<b>22 043</b>	<b>487 544</b>

## CHARGES D'EXPLOITATION

Les achats de matières premières et autres approvisionnements sont principalement constitués d'achat de gaz (consommation propre, équilibrage du réseau, congestion) et de fournitures stockées.

En milliers d'euros

ACHATS MATIÈRES PREMIÈRES & AUTRES APPROVISIONNEMENTS	31/12/2025	31/12/2024
Achats de quotas de gaz à effet de serre	701	748
Achats de gaz	45 412	31 842
<i>Dont congestion / équilibrage</i>	42 474	28 763
Fournitures magasins	3 356	10 157
<b>TOTAL</b>	<b>49 469</b>	<b>42 747</b>

Les charges d'exploitation comprennent des dépenses d'investissements neutralisées par la production immobilisée.

*En milliers d'euros*

<b>NATURE DES CHARGES INCLUSES DANS LA PRODUCTION IMMOBILISÉE</b>	<b>31/12/2025</b>	<b>31/12/2024</b>
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-	-
Variation de stock	1 297	4 253
Autres achats et charges externes	143 293	126 923
Impôts, taxes et versements assimilés	181	358
Salaires et traitements	21 789	13 451
Charges sociales	-	7 631
Autres charges d'exploitation	1 466	1 216
<b>DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS</b>	<b>168 027</b>	<b>153 832</b>

La différence entre le total de ce tableau et la ligne "Production Immobilisée" du compte de résultat correspond à des natures de charges autres que les charges d'exploitation.

## Honoraires des commissaires aux comptes

Le tableau ci-dessous présente le détail des honoraires comptabilisés au titre de l'exercice 2025 pour les missions de certification des comptes, de certification des informations en matière de durabilité, ainsi que pour les autres services fournis.

En milliers d'euros

Nature de la mission	Ernst & Young	Mazars Forvis	TOTAL
<b>1. Certification des comptes</b>	70	58	128
Commissariat aux comptes, examen limité, avis, etc.			-
<b>2. Certification des informations de durabilité</b>	72	-	72
Mission d'assurance limitée sur le rapport de durabilité			-
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>142</b>	<b>58</b>	<b>200</b>

## Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes se décomposent ainsi :

En milliers d'euros

AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	31/12/2025	31/12/2024
Autres achats	52 773	44 532
Sous-traitance générale	50 632	46 356
Locations et charges locatives	2 988	4 360
Entretiens et réparations	98 739	95 935
Primes d'assurance	1 532	1 840
Divers	1 899	1 879
Honoraires	6 744	8 366
Publicités	2 476	2 417
Transports	301	318
Déplacements, missions	3 156	3 113
Frais postaux	1 952	2 129
Services bancaires	117	127
Autres charges externes	1 026	951
<b>TOTAL</b>	<b>224 334</b>	<b>212 322</b>

## CRCP

Conformément aux dispositions de l'article L. 452-2 du code de l'énergie, la CRE fixe les méthodes pour établir les tarifs d'utilisation des réseaux de gaz. Ces tarifs, qui couvrent l'ensemble des coûts supportés par leurs gestionnaires, sont établis en prenant notamment en considération :

- les charges d'exploitation nécessaires au bon fonctionnement et à la sécurité des réseaux et des installations ;
- les charges de capital (amortissement et rémunération des actifs des transporteurs, des distributeurs, des terminaux méthaniers et des opérateurs de stockage).

Ils sont calculés à partir d'hypothèses de charges et de produits établies pour l'ensemble de la période tarifaire. Ces hypothèses présentent des incertitudes lors de la définition des tarifs, ces derniers disposent d'un mécanisme dit CRCP (compte de régularisation des charges et des produits) permettant de corriger, pour des postes préalablement identifiés, les écarts entre les charges et produits prévisionnels et ceux réellement constatés.

Afin d'assurer une meilleure comparabilité des comptes des opérateurs européens, la norme IFRS 14, publiée par l'IASB en janvier 2014, est en cours de mise à jour avec une réflexion concernant le fonctionnement du mécanisme dit CRCP. Cette réflexion pourrait avoir des impacts sur l'arrêté et la présentation des comptes établis en normes françaises.

A date, la position de Teréga conduit à constater les régularisations l'année de leur constatation. Cette position pourrait être revue en fonction des éléments de doctrine à paraître.

## RÉSULTAT FINANCIER

	<i>En milliers d'euros</i>	
	31/12/2025	31/12/2024
Produits financiers de participations	9	-
Autres intérêts et produits assimilés	10 549	7 064
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>10 558</b>	<b>7 064</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	3 285	2 469
Intérêts et charges assimilées	46 334	34 279
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>49 619</b>	<b>36 748</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(39 061)</b>	<b>(29 685)</b>

Les produits financiers correspondent à des revenus de placements de trésorerie.

Les dotations financières aux amortissements correspondent à l'étalement des primes d'émission d'emprunt au compte de résultat.

Enfin, les intérêts et charges assimilés regroupent les intérêts financiers sur la dette.

## IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Teréga SA a opté pour le régime fiscal de groupes de sociétés depuis le 16 juillet 2013 (articles 223A à U du CGI). Le paiement de l'impôt sur les sociétés est assuré, depuis cette date, par la société mère Teréga Holding, sise 40, avenue de l'Europe à Pau (64).

L'application de cette disposition fiscale n'a, en définitive, aucune incidence sur la présentation des comptes à la fin du présent exercice, compte tenu du fait que la charge d'impôt a été calculée et comptabilisée dans chacune des sociétés intégrées au bilan et au compte de résultat comme si celles-ci étaient toujours imposées séparément.

Au niveau du bilan aucune modification de présentation des comptes n'est notée. En effet, chacune des sociétés intégrées a enregistré ses créances et dettes d'impôt dans les comptes correspondants, comme en l'absence d'intégration. Les paiements effectués pour leur compte ont été portés au compte courant des sociétés apparentées à la date de règlement.

*En milliers d'euros*

	31/12/2025	31/12/2024
Provision au titre de la période concernée	32 792	36 042
Contribution sociale	1 057	1 164
Crédits d'impôt	(537)	(455)
Solde d'impôt de l'année précédente	(121)	37
<b>CHARGE D'IMPÔT</b>	<b>33 191</b>	<b>36 788</b>
<b>DÉCOMPOSITION DES CRÉDITS D'IMPÔT</b>		
<b>MÉCÉNAT</b>	<b>307</b>	<b>246</b>
<b>RECHERCHE</b>	<b>172</b>	<b>96</b>
<b>FAMILLE</b>	<b>57</b>	<b>113</b>

# AUTRES INFORMATIONS

## EFFECTIFS

EFFECTIF VENTILÉ PAR CATÉGORIE	31/12/2025	31/12/2024
Cadres	310	302
OETAM	337	345
<b>TOTAL EFFECTIF</b>	<b>647</b>	<b>647</b>

EFFECTIF MOYEN EMPLOYÉ PENDANT L'EXERCICE	31/12/2025	31/12/2024
Cadres	304	295
OETAM	337	351
<b>TOTAL EFFECTIF MOYEN</b>	<b>641</b>	<b>646</b>

## PARTIES LIÉES

Au cours de l'exercice 2025, Teréga SA a conclu une convention de ligne de crédit revolving (RCF) d'un montant de 200 000 milliers d'euros. Cette convention prévoit la faculté pour sa société mère, Teréga SAS, d'effectuer des tirages dans la limite d'un plafond de 100 000 milliers d'euros. Au 31 décembre 2025, aucun tirage n'a été effectué sur cette ligne.

Toutes les autres transactions avec les parties liées concernent des transactions effectuées avec les sociétés mères et sœurs et sont conclues à des conditions normales de marché, ainsi que des flux de mécénat avec Teréga Accélérateur d'Énergies.

## ENGAGEMENTS SOCIAUX

L'évaluation actuarielle des engagements sociaux en norme IAS 19 a été transmise en janvier 2026 par le cabinet Mercer.

Les engagements sociaux sont présentés hors bilan.

En milliers d'euros

	CAA	IFC	MIP	MDT	PEC	TPAR	CET	TOTAL
<b>Au 01/01/2025</b>	<b>8 448</b>	<b>6 942</b>	<b>3 888</b>	<b>1 013</b>	<b>163</b>	<b>61</b>	<b>3 729</b>	<b>24 244</b>
<b>Dotation</b>	<b>613</b>	<b>691</b>	<b>387</b>	<b>95</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>536</b>	<b>2 334</b>
Coût des services rendus	332	458	255	62		4	413	1 524
Coût des services passés	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges d'intérêts	281	233	132	33	6	2	123	810
Réévaluation d'autres avantages long terme	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Reprise</b>	<b>(595)</b>	<b>(574)</b>	<b>(43)</b>	<b>(57)</b>	<b>(29)</b>	<b>(1)</b>	<b>(333)</b>	<b>(1 632)</b>
Versements de l'employeur	(595)	(574)	(43)	(32)	(29)	(1)	(183)	(1 457)
Réévaluation d'autres avantages long terme				(25)			(150)	(175)
<b>Au 31/12/2025</b>	<b>8 466</b>	<b>7 059</b>	<b>4 232</b>	<b>1 051</b>	<b>140</b>	<b>66</b>	<b>3 932</b>	<b>24 946</b>
Gains/pertes actuariels	(201)	(228)	(317)	-	(4)	(2)	-	(752)
<b>Au 31/12/2025</b>	<b>8 265</b>	<b>6 831</b>	<b>3 915</b>	<b>1 051</b>	<b>136</b>	<b>64</b>	<b>3 932</b>	<b>24 194</b>

Les avantages du personnel sont principalement composés des éléments suivants :

- Droit de Cessation Anticipé d'Activité (CAA) : régime de retraite dont le but est de fournir une allocation de retraite au salarié ayant une ancienneté suffisante en service posté,
- Indemnités de fin de carrière (IFC) : versement en capital dû au salarié par l'entreprise lors du départ à la retraite,
- MIP (Mutuelle de l'Industries du Pétrole) : régime de complémentaire santé,
- Médailles du travail (MDT) : capital versé au salarié lorsque celui-ci atteint une certaine ancienneté groupe,
- PEC (Plan Epargne Choisie) : jours que les anciens détachés ont acquis et dont ils disposent pour partir plus tôt en retraite,
- Temps Partiel Avant Retraite (TPAR) : correspond au coût employeur de la majoration des salaires et le maintien des cotisations retraites pendant la période concernée,
- CET (Compte Epargne Temps) : dispositif qui permet aux salariés qui le désirent d'accumuler des droits de congés rémunérés.

## ENGAGEMENTS REÇUS

En milliers d'euros

	31/12/2025	31/12/2024
Cautions bancaires clients	61 936	84 380
Cautions bancaires fournisseurs	15 405	14 114
<b>TOTAL ENGAGEMENTS REÇUS</b>	<b>77 341</b>	<b>98 494</b>

Au titre de la période pluriannuelle 2025 - 2030 d'allocation gratuite de quotas de CO2, Teréga SA doit recevoir :

NOMBRE DE QUOTAS ALLOUÉS	
2025	2945
2026	1564
2027	1174
2028	781
2029	661
2030	0

Les volumes indiqués ci-dessus prennent en compte les dispositions des arrêtés du 28 octobre 2025, du 28 juillet 2023 et du 4 août 2022, modifiant l'arrêté du 10 décembre 2021 qui fixe la liste des exploitants d'installations soumises à autorisation d'émission de gaz à effet de serre, ainsi que le montant des quotas affectés à titre gratuit pour la période 2021-2025.

Il est à noter qu'à ce jour, l'arrêté définissant la liste des exploitants et les allocations de quotas pour la seconde sous-période (2026-2030) n'a pas encore été publié. Par conséquent, les valeurs affichées pour les années 2026 à 2030 sont purement estimatives.

## **ENGAGEMENTS DONNÉS**

### **Garantie ICPE**

Le 12 octobre 2022 Teréga SA a fourni une garantie ICPE (Installations Classées Protection de l'Environnement) à la préfecture du Gers, dans le cadre du forage du puits d'Izaute pour un montant de 1,5 millions d'euros. Cette garantie expirera en octobre 2030.

### **Versement au fonds OCCIGEN**

En 2024, Teréga SA a souscrit 2 millions d'euros au capital du fonds d'investissement OCCIGEN. Ce fonds vise la réalisation d'investissements minoritaires au capital d'entreprises et de sociétés de projet dans le secteur de la transition énergétique.

A fin 2025, Teréga a versé 0,9 millions d'euros, dont 0,4 millions d'euros en novembre 2025. Les 1,1 millions d'euros restant à appeler constituent des engagements hors bilan à la clôture de l'exercice 2025.

## **RÉMUNÉRATION DE L'ACTIVITÉ DES ADMINISTRATEURS**

La rémunération de l'activité des administrateurs pour l'exercice 2025 s'élève à 161 823€.

## **EVENEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE**

### **Conflit au Moyen-Orient**

Le groupe n'a pas identifié, à date, de répercussions sur ses états financiers des conséquences du conflit armé au Moyen-Orient.

# TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers d'euros

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ	31/12/2025
<b>Résultat net</b>	<b>95 147</b>
<b>Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie</b>	
- Reprise provision d'exploitation	(420)
+ Dotations aux amortissements d'exploitation	113 315
+ Dotations aux amortissements exceptionnels	43 645
- Reprise provisions exceptionnelles	(15 509)
+ Dotations aux amortissements financiers	3 285
- Résultat de cession	273
+/- Résultat financier	35 776
<b>MBA</b>	<b>275 513</b>
<b>(-) Variation du Besoin en Fond de Roulement (BFR)</b>	<b>18 966</b>
+/- Variation des stocks	2 131
+/- Variation des créances d'exploitation	(13 780)
+/- Variation autres créances liées à l'exploitation	2 798
+/- Variation des dettes d'exploitation	27 817
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ</b>	<b>294 479</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'INVESTISSEMENT</b>	
- Acquisition d'immobilisations	(168 674)
+ Prix de cession d'immobilisations	466
- Augmentation d'immobilisations financières	(575)
+ Variation des dettes sur immobilisations	
- Variation des créances sur immobilisations	
+ Subventions d'investissements reçues	2 150
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>(166 633)</b>
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AU FINANCEMENT</b>	
- Dividendes versés	(71 082)
+ Emissions d'emprunts	
- Prime et frais d'émission	(767)
- Prime hedge	
+/- Dépôts et cautionnements	(3 232)
- Remboursements d'emprunts	(550 000)
- Intérêts versés	(51 235)
+ Produits financiers	10 549
<b>FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>(665 767)</b>
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE</b>	<b>(537 922)</b>
Trésorerie d'ouverture	572 247
Trésorerie de clôture	34 325
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE</b>	<b>(537 922)</b>